

RUE AUX ÉCOLES

Accès uniquement aux piétons,
vélos et trottinettes

le matin de 8h20 à 8h50
et le mercredi midi de 11h50 à 12h20



EXPÉRIMENTATION «RUE AUX ÉCOLES» GROUPE SCOLAIRE LES GANTELLES

Dans le cadre du Budget Participatif saison 5, une réflexion a été engagée avec la Ville de Rennes et Rennes Métropole pour sécuriser les abords du groupe scolaire Les Gantelles, lors de l'arrivée et la sortie des enfants. En réponse, le dispositif «**rue aux écoles**» va être expérimenté **rue d'Erlangen**.

UNE «RUE AUX ÉCOLES» QU'EST-CE-QUE C'EST ?

La rue dans laquelle se trouve l'entrée d'une école est fermée à la circulation des véhicules motorisés de façon temporaire. Des barrières amovibles sont installées par des agents municipaux (concierge de l'école) ou des parents d'élèves pendant 20 minutes le matin, de 8h20 à 8h50, et le mercredi midi pendant 30 min, de 11h50 à 12h20, les jours d'école. La rue devient alors un espace réservé aux piétons, aux cyclistes, aux trottinettes...

Les riverains sont autorisés à entrer et quitter la rue à faible vitesse (20km/h). Une exception de circulation motorisée est prévue pour les services de secours et les personnes à mobilité réduite.

COMMENT SE DÉROULERA L'EXPÉRIMENTATION DE CES AMÉNAGEMENTS ?

L'expérimentation de la «rue aux écoles» sera mise en œuvre du **lundi 25 avril au jeudi 7 juillet 2022, rue d'Erlangen**. La rue sera fermée à la circulation (sauf riverains) le matin, de 8h20 à 8h50 et le mercredi midi de 11h50 à 12h20, les jours d'école.

> 3 barrières seront mises en place selon les modalités suivantes :

- 1 barrière sur la voie entrante (1/2 largeur de rue) à l'intersection de l'avenue Général George S. Patton et de la rue d'Erlangen, pour permettre aux riverains de la rue Jean-François Boursault et du square Alexandre Fleming de maintenir leurs accès
- 1 barrière sur les voies entrantes et sortantes après le carrefour avec la rue Jean-François Boursault, dans le sens ouest>est (accès fermés dans les deux sens)
- 1 barrière sur les voies entrantes et sortantes à l'intersection des rues d'Erlangen et Henry Dunant (accès fermés dans les deux sens)

QUELS SONT LES OBJECTIFS ?

- > Améliorer la sécurité des enfants et des parents
- > Offrir un espace public de proximité apaisé
- > Favoriser les mobilités douces (marche à pied, vélo, trottinette...)
- > Permettre une plus grande autonomie des enfants
- > Réduire les pollutions (nuisances sonores, qualité de l'air...)

ET APRÈS L'EXPÉRIMENTATION ?

À l'issue de l'expérimentation un bilan sera établi et ces aménagements pourront être ajustés et pérennisés à l'horizon de l'automne 2022.

PLAN DU PROJET



Des questions sur ces aménagements ?
Un médiateur est à votre disposition par téléphone
au **06 11 54 24 42** ou à l'adresse mail comtravaux@rennesmetropole.fr